

JOURNAL DE M. DUMAS, GOUVERNEUR DE L'ISLE DE FRANCE

---

Texte intégral du journal du Général Dumas, document coté 20J-133

Aux Archives départementales du Tarn et Garonne à Montauban.

---

Aller au sommaire du Journal => <http://www.pierre-poivre.fr/JOURNAL-DUMAS-SOMMAIRE.html>

### Journal du mois de novembre 1768

---

#### Du mardi 1<sup>er</sup> novembre.

J'ai répondu au Baron de St Mart pour lui faire entendre que tant qu'il commandait au port, je ne pouvais m'adresser à d'autres qu'à lui en matière de service sans blesser sa délicatesse et pour des raisons dont je serais obligé de rendre compte au Ministre par la première occasion. Je lui ai expliqué qu'il n'avait pas besoin d'être de l'administration pour traiter les affaires du Roi avec M. Poivre en mon nom et sur mes lettres toujours très ostensibles.

J'ai répondu aux dépêches de M. de Modave en lui faisant comprendre conséquemment aux principes que je lui ai expliqués dans toutes nos conversations que son établissement au Fort Dauphin n'était point de mon goût, malgré tous les avantages qu'il en attend parce que je crois qu'il blesse la politique générale et particulière, en ce que le premier vaisseau curieux qui ira mouiller au Fort Dauphin s'assurera d'un fait qu'il ne sera plus permis de nier, mais M. le Duc de Praslin en acceptant le projet de M. de Modave, a avoué la marche qu'il tient, et ne m'a pas autorisé à la changer. De plus le projet de M. de Modave est prématuré, je n'ose pas espérer le succès qu'il en attend dans l'état actuel où se trouve l'Isle de France, sans défense, sans moyens, et sans ressources, et je ne puis pas me rendre garant et responsable du mauvais succès qu'aura ce projet. Mais j'ai dû dire ma pensée à M. de Modave en serviteur fidèle, et je l'ai fait. Il est assez éclairé pour avoir bien senti toute la force de mes objections. Il rendra compte des motifs supérieurs qui l'ont déterminé.

J'ai reçu une lettre du Baron de St Mart en date de ce jour qui m'annonce l'arrivée de la flûte *la Normande*. J'ai reçu par ce vaisseau une nouvelle lettre du Sr Glemet datée du 14 octobre. Il persiste à dire qu'après le passage de *l'Ambulante*, si l'on est pressé d'esclaves, il faut lui envoyer des piastres, mais il lui en faudrait 20.000, et 4.000 qui lui sont destinées feront peut-être plus de mal que de bien. Après la contradiction ouverte que M. Poivre a mise à l'établissement de cette traite, comment espérer qu'il lui accorde les secours dont elle a besoin ? Nul remède à tant de maux que lorsqu'il sera arrivé ici un autre homme à sa place. Cependant M. de St Mart me marque que M. Poivre lui a dit qu'il mettrait 4.000 piastres sur *la Normande* comme sur *la Garonne*. Je n'en crois rien, car si cela était, il se serait expliqué ainsi dans notre conférence du 25 du mois dernier.

J'ai reçu une lettre de M. Grenier datée de Tamatave du 1<sup>er</sup> octobre. J'ai lieu de juger qu'il exécute sa commission avec beaucoup de soin, d'attention et d'intelligence.

---

#### Du mercredi 2.

Je vais au port pour expédier les flûtes du Roi, *l'Ambulante* pour le Fort Dauphin, *la Normande* et *la Garonne* pour Foulepointe, ce qui sera leur dernier voyage de l'année. Si les changements désirables dans cette administration arrivaient de bonne heure, et qu'il nous arrivât quelques effets dans les magasins du Roi, je pense qu'on pourrait faire à Manille, pendant la saison de la morte traite, un voyage qui dédommagerait au moins en partie des frais des armements qui tomberont cette année en pure perte. Mais si une telle expédition se faisait dans l'état actuel des choses, il est certain que les frais seraient pour le compte du Roi, et le bénéfice pour celui de quelques particuliers.

A mon arrivée au port j'ai demandé à M. de St Mart s'il était bien sûr des 8.000 piastres destinées pour Foulepointe au lieu des 4.000. Il m'a répondu affirmativement, disant que M. Poivre le lui avait dit et bien expliqué en conversation publique. Si cela est, il pourrait nous arriver encore une certaine quantité d'esclaves par le retour des flûtes.

-----

#### **Du jeudi 3.**

La Marine est un peu scandalisée de ce que j'ai ordonné qu'il fut envoyé un détachement à bord des vaisseaux à leur arrivée pour empêcher tout débarquement jusqu'à ce que M. Poivre ait fait prendre connaissance par un commissaire de l'état de la cargaison : mais après ce qui s'est passé sur *l'Ambulante*, il a été nécessaire de prendre des précautions convenables pour assurer la fidélité dans le service.

J'ai éclairci l'histoire des 8.000 piastres dont il est parlé à l'article précédent, elles se réduisent à 4 comme je l'ai pensé malgré l'assertion du Baron. J'ai écrit une nouvelle lettre au Sr Glemet en réponse à la sienne du 14 du mois dernier.

J'ai fait expédier les ordres pour le départ des flûtes du Roi *La Normande* et *la Garonne* pour Foulepointe, et pour *l'Ambulante* allant au Fort Dauphin ; *la Garonne* devait partir demain, *la Normande* le 5, et *l'Ambulante* le 8 ; mais il ne faut pas croire ici aux prompts expéditions, et ma présence est entièrement inutile pour les hâter puisqu'elles dépendent des bureaux de M. Poivre, car tout ce qui est service du port est rempli de ma part.

-----

#### **Du vendredi 4.**

M. de Tromelin ne voit aucune disposition pour le récurément du port, et croit que cette affaire presse, mais il faut des bois pour construire les machines, nous n'en avons point. Il faudrait que l'ingénieur en chef eut fait des dispositions pour détourner les eaux, et il n'y a pas pensé : il faut prendre son parti de toutes ces choses, regarder comme perdues deux années entières et l'argent qu'elles ont coûté. Je pars pour m'en retourner au Réduit.

-----

#### **Du samedi 5.**

La flûte du Roi *la Garonne* est partie pour Foulepointe.

-----

#### **Du dimanche 6 et lundi 7.**

J'ai été reconnaître un chemin pour aller au Grand-Port passant par le Piton du Milieu de l'Isle par lequel les arpenteurs assurent qu'on accourcira de deux lieues, et je suis fort porté à le croire, mais je suis sûr qu'il sera beaucoup plus beau que l'ancien, plus facile à défendre et plus relatif au projet général de défense.

-----

#### **Du mardi 8.**

La flûte *la Normande* n'est point encore partie, je reçois une lettre de M. de Tromelin par laquelle il me marque que M. Poivre a jugé qu'il n'était pas nécessaire que les deux flûtes *la Normande* et *la Garonne* arrivassent en même temps au même lieu : cela peut être bien vu. Mais *l'Ambulante* devait partir et je ne comprends pas ce qui l'a arrêtée. La lenteur de nos expéditions nous fait perdre cette année un voyage de chaque flûte. Il est vrai que par les fausses dispositions et la contradiction de principe qui est entre M. Poivre et moi, les voyages sont si peu fructueux que la grande perte se trouve dans la généralité des opérations, et que le plus ou moins de voyage ne la diminue ou ne l'augmente que de fort peu de chose.

M. Marion Dufresne m'a communiqué qu'il avait offert à M. Poivre des piastres à la grosse pour faire faire la traite à Foulepointe, ayant su qu'il n'en envoyait que 4.000, considérant l'insuffisance de cette somme pour les besoins du service, mais que M. Poivre lui avait dit que son expédition était faite. Tant

que *la Normande* est encore dans le port, on pouvait faire usage de cette ressource, puisque nous avons pris le parti de faire fléchir pour un temps la loi prohibitive des piastres. Mais la traite pour le compte du Roi à Foulepointe a été établie violemment, contre le sentiment et l'approbation de M. Poivre, c'est un enfant qu'il n'a pas fait, il fallait bien s'attendre qu'il serait mal nourri.

A voir l'avidité avec laquelle tous ceux qui sont employés au service du Roi, directement ou indirectement, cherchent à faire ce qu'on appelle des affaires à ces traites et par ces traites, je crois qu'il n'y aura rien de plus court que de les mettre en partie suivant le projet dont il est parlé dans ce journal au 25 octobre, au sujet de la traite de Mozambique.

Les montagnes ont signalé un vaisseau qui ne mouillera que demain, j'espère que ce sera un vaisseau de France, il est grand temps de recevoir réponse aux dépêches parties par *le Massiac* et par les vaisseaux subséquents. Jusque-là, cette colonie n'existe que pour enrichir une quantité de fripons qui abusent de la confiance accordée à un seul.

-----

**Du mercredi 9.**

Je suis rendu au port, M. de Bougainville venait de mettre à terre, il était chez M. Poivre, j'ai été l'embrasser là, ensuite nous nous sommes rendus au gouvernement où j'ai donné les ordres nécessaires pour sa plus prompte expédition. Je vois qu'il pourra partir dans les premiers jours du mois prochain.

M. de Bougainville ne m'a parlé des événements de son voyage que comme l'on dit, à bâton rompu ; il paraît qu'il n'a rien découvert qui put être utile ou relatif à cet établissement ; le véritable objet de son voyage a l'air d'être un mystère sur lequel je me suis abstenu de lui faire la moindre question. Je n'ai pas été peu étonné de voir M. de Bougainville en grande connaissance avec le Sr Challan Belval, mais j'ai appris par lui-même qu'il lui avait été proposé pour secrétaire lorsqu'il avait été nommé pour venir commander ici. Il ne connaissait pas sans doute les talents dont il a fait un si digne usage depuis qu'il est à l'Isle de France.

Le Sr Caillaud m'a écrit pour me porter des plaintes amères sur la violation de tous les articles de l'ordonnance dans sa manutention. Quel remède puis-je porter à cela ? Cet homme me paraît ici fort persécuté, il fallait nécessairement que sa probité connue lui attira tous les dégoûts qu'on lui fait essayer.

A deux heures on a signalé un vaisseau qui a mouillé à six heures du soir, qui s'est trouvé être le second vaisseau de l'expédition de M. de Bougainville, nommé *l'Etoile*.

-----

**Du jeudi 10.**

J'ai fait prier le Sr Maisonville, commis dans les bureaux de l'intendance, chargé du dépôt du Domaine, de passer au gouvernement pour lui demander où en était le recensement. Je n'ai pas pu en avoir solution. Pourquoi M. Poivre s'obstine-t-il à me faire un mystère de ce recensement ? Puis-je ignorer les ordres qu'il a donnés dans tous les quartiers de l'île pour cela, et l'exécution qui les a suivis par la déclaration que tous les habitants ont faite ? M. Poivre ignore-t-il que ce travail nous est prescrit en commun par nos instructions ? Son amour pour l'exclusion est extrême. J'ai dit tout cela au Sr Maisonville, et je l'ai prié de dire à M. Poivre qu'il me fallait communication de ce recensement. Le Sr Maisonville m'a dit qu'il me rendrait la réponse de M. Poivre, je suis sûr que je n'en entendrai plus parler.

-----

**Du vendredi 11.**

J'ai écrit à M. de Modave et à M. de Bellecombe. M. de Tromelin m'a parlé de quelques découvertes à faire dans ces mois, et nommément de celle qui est confiée au Sr Marion du Frêne [Dufresne]. Mais 1<sup>er</sup> le Sr Marion Dufresne a les ordres du Ministre pour cette opération, et nous avons les mêmes ordres pour la favoriser. Il n'y a pas moyen d'envoyer un autre vaisseau faire la même découverte, en concurrence. En 2<sup>e</sup> lieu, les flûtes du Roi, quelque mauvais parti qu'on en ait tiré jusqu'à ce jour pour la traite d'esclaves, doivent être nécessairement employées à cet objet par son importance et la nécessité, pourvu qu'elles le soient avec plus d'intelligence et de fidélité. 3<sup>e</sup> M. de Tromelin

personnellement est chargé par M. le Duc de Praslin de travailler au récurément du port. Mais pour remplir cette mission les bras manquent et M. Poivre n'a point encore songé à faire faire les bois pour monter les machines. M. de Tromelin m'a dit qu'il en avait encore parlé hier à M. Poivre qui lui a promis de s'en occuper. Mais quand est-ce qu'ils seront faits et rendus au port ? Quel temps ne faudra-t-il pas ensuite pour les mettre en œuvre et monter les machines. Il fallait donner les bois à l'adjudication au moment de l'arrivée de M. de Tromelin, c'est ainsi que sur tous les objets nous perdons plus de temps à mesure que le service presse davantage. J'ai encore demandé à M. de Clonard [Clouard] des éclaircissements sur les obstacles qui ont empêché de traiter à Mozambique. Il m'a dit qu'il me les donnerait demain, qu'il avait déjà un mémoire de fait pour cela. Il a eu le temps de se consulter.

J'ai appris que M. le Baron de St Mart avait acheté environ 50 esclaves du vaisseau *l'Ambulante* au lieu des 24 qui furent saisis à l'arrivée de cette flûte et qu'il réclama. J'ai su qu'il était en marché pour en acheter encore 12 à M. l'abbé Rochon. En vérité tout le monde s'occupe trop de son intérêt particulier ; il me semble que lorsque le service du Roi va si mal, on doit avoir la délicatesse de s'abstenir de toute affaire personnelle qui puisse avoir trait à la chose publique. Mais je m'aperçois que cette manière de penser que j'explique quelquefois dans mes conversations ne me fait pas des partisans. Je n'entends plus parler du procès-verbal et de la saisie en forme qui a dû être faite des Noirs capturés la nuit du 23 au 24 octobre dernier, et réclamés ensuite par M. de St Mart comme lui appartenant. Il m'a cependant été rendu compte il y a quelques jours que les officiers détachés cette nuit avaient été appelés au bureau du Contrôle pour faire leur déclaration.

Le Sr Herga est venu se plaindre à moi de la partialité que le Conseil manifeste dans l'affaire pendante sur la plainte contre ses propres Noirs pour cause de poison, prétendant que toutes les formes étaient violées dans cette procédure. Je ne puis rien faire à cela, ces formes mêmes me sont inconnues ; cet homme me demande conseil, quel conseil pourrais-je lui donner ? J'ai écrit une lettre à M. Bance, conseiller à l'île de Bourbon qui se trouve ici par congé, et qui doit connaître la procédure criminelle, afin qu'il instruisse le Sr Herga de la marche qu'il doit tenir dans cette affaire.

Il faudra nécessairement en venir à avoir ici deux avocats consultants pour diriger les actions devant le tribunal de justice, et veiller aux formes toujours violées par le Conseil supérieur par partialité ou par ignorance, et quoique je ne doute pas que tous les membres de ce Conseil soient renvoyés, ces deux avocats seront toujours ici de la plus grande nécessité, rien n'invite tant à s'écarter de la Règle que quand on n'est vu par personne qui la connaisse.

[On s'étonne que Dumas ait oublié de noter ce jour-là, 11 novembre, le départ pour Foulepointe de la flûte *la Normande*. (Bougainville note ce départ dans son journal)]

-----

**Du samedi 12.**

Je suis revenu au Réduit où M. de Bougainville, plusieurs officiers de son état-major et M. le Prince de Nassau viendront prendre l'air quelques jours. A deux heures après midi on a signalé un vaisseau qui a mouillé le soir à la nuit. A 10 heures j'ai su que c'était le vaisseau particulier *l'Heureuse* parti de Lorient le 10 juillet. Il ne m'a pas porté de nouvelles. Nous apprenons que *le Marquis de Beuvron* était parti 18 jours avant, et que *le Massiac* n'attendait que ses expéditions pour mettre à la voile.

[Même distraction que la veille, Dumas n'a pas noté le départ ce jour-là de la flûte *l'Ambulante* pour Fort Dauphin. (Bougainville note ce départ dans son journal)]

-----

**Du dimanche 13.**

Par l'arrivée du vaisseau qui a mouillé hier soir dans le port, le bruit se répand que je suis relevé, cela est au rang des choses possibles, mais non pas des choses vraisemblables. On nomme un lieutenant colonel du régiment de Bouillon qui avait été d'abord destiné à aller à Pondichéry en qualité de Major général. On dit encore M. de Rostaing, et qu'ils doivent s'embarquer tous deux sur *le Massiac*. Cette nouvelle a fait un grand éclat, car quoiqu'elle paraisse fort incertaine, les contradicteurs du bien public ont cru avoir intérêt à l'accréditer. Mais j'ai la satisfaction de voir qu'elle a contristé les plus honnêtes gens. On nomme encore M. le Ch. Desroches, capitaine de vaisseau, et définitivement on assure que

tout cela ne sera décidé que par l'expédition d'octobre. Cette lenteur est le plus grand mal. Si le ministre n'a pas ajouté foi aux grandes vérités que j'ai mises sous ses yeux, il fallait me relever sur l'heure et expédier un vaisseau exprès. Il y a peu d'inconvénient pour l'Etat qu'un particulier succombe sous la puissance du mensonge, mais il ne faut pas que la chose publique périsse. En ne rétablissant pas l'harmonie, les choses restent comme elles étaient avant notre arrivée, et la colonie sans aucun moyen de défense.

Il ne nous arrive que 27 hommes par ce vaisseau et un de mort, sont les 28 embarqués, et 15 qui nous sont annoncés par *le Beuvron*. M. Despinette m'en annonce 300 par la partance d'octobre. Quand est-ce que cette Légion sera complète ? Quand sera-t-elle disciplinée et exercée, et mise en état de paraître devant l'ennemi ?

-----

**Du lundi 14.**

Le Sr Marion Dufresne est venu me communiquer la proposition qu'il a faite à M. Poivre qui est à peu près la même que celle dont il est parlé à l'article [*en blanc*] de ce journal, que les premiers souscripteurs ne sont pas en état d'exécuter. Il m'a dit que cette opération ne tenait plus qu'à lui donner l'assurance qu'il aura une flûte du Roi pour l'exécuter, et aux conditions du marché qui n'étaient point encore réglées entre M. Poivre et lui. J'ai écrit mon approbation au bas de ce mémoire, car je suis dans l'opinion qu'on ne peut rien faire de mieux.

-----

**Du mardi 15.**

J'ai reçu une lettre du Baron de St Mart qui m'annonce que l'arrangement pris dans la conférence que j'eus avec M. Poivre le 25 octobre dernier n'aura point son exécution et que la chaux continuera à être faite par économie. Il fallait bien que des dispositions si sages n'eussent pas d'exécution. Une augmentation de main-d'œuvre serait trop contre les principes de M. Poivre. Ma réponse au Baron tire cette affaire au clair.

-----

**Du mercredi 16.**

Il a été tenu des propos si indécents par le Sr Codère conseiller, et le Sr Belval sur les nouvelles incertaines arrivées par le navire particulier *l'Heureuse*, que M. Poivre s'est cru obligé de leur en imposer. Cela ne l'a pas empêché de dire aux uns, particulièrement au Baron de St Mart et au Sr Caillaud garde-magasin, et de le laisser entendre aux autres, qu'il avait reçu de M. le Duc de Praslin une lettre très satisfaisante. Je tiens cette assertion pour un mensonge<sup>1</sup>, mais dans le cours d'affaires particulières où il est entré, il faut donner confiance à ceux avec qui il traite.

-----

**Du jeudi 17.**

J'ai reçu hier au soir une lettre du Baron de St Mart qui me marque qu'il vient d'apprendre qu'il y avait un officier anglais à bord du navire particulier *l'Heureuse* en qualité de passager. Cet étranger est muni d'un passeport en bonne et due forme. Je l'ai fait prier de ne pas s'écarter de la ville et de ne pas passer les postes avancés à droite et à gauche du port. Il a pris cela en fort bonne part.

Mais pourquoi cet officier allant à Madras par Pondichéry s'est-il embarqué sur un vaisseau qui ne vient qu'à l'Isle de France ? Il aura par ce moyen trop de temps à rester ici. Il eut été bien plus simple de le faire embarquer sur un navire de la Compagnie allant droit à la côte de Coromandel, quoique cela même ait ses inconvénients, car le vaisseau *le Mascarin* parti de Lorient pour aller en droiture à Pondichéry, ayant un ingénieur anglais à bord en qualité de passager, a relâché à Foulepointe où l'étranger aura été parfaitement instruit de tout ce qui concerne l'établissement de M. de Modave au Fort Dauphin. On peut s'en rapporter à cet égard au caractère de notre nation.

-----

<sup>1</sup> Dumas se trompe, voir la lettre de Poivre à M. Crémont du 19 novembre 1768.

**Du vendredi 18.**

J'ai appris que l'arrangement proposé par le Sr Marion Dufresne pour faire la traite d'esclaves à Mozambique par traité avec le Roi, en lui fournissant une flûte, d'abord accepté par M. Poivre, n'avait plus lieu depuis l'arrivée du navire particulier *l'Heureuse*, et j'ai tout lieu de croire que l'affaire du Sr Marion Dufresne ne manque que parce que cet homme qui, comme l'on dit, pond sur ses œufs, ne prend point d'associés.

Le navire particulier *l'Heureuse* ne porte ni piastres, ni marchandises de traite. Il n'a que sa propre carcasse, il manque de matelots, il est par conséquent dans la nécessité de faire toutes les sociétés onéreuses qu'on lui proposera. J'ai lieu de juger que la traite de Mozambique lui a été proposée. Les magasins du Roi lui fourniront les effets de traite et comme les piastres manquent dans la colonie, le Sr Le Roux Kermorseven a pris à l'armement de M. de Bougainville 25.000 piastres à 10% de bénéfice, payables en bonnes lettres de change sur France, qui peuvent servir à cette expédition. Ce fait m'a été rapporté, je ne le garanti point, mais il peut être vérifié ; tout le reste de cet article est conjecture que l'événement justifiera ou non.

-----  
**Du samedi 19.**

J'ai reçu hier du Bureau de Commerce une lettre par laquelle il me parle d'un terrain au Port du SE où est établi l'atelier des bois du Roi, comme propriété particulière de la Compagnie des Indes, et dans laquelle il dit avoir écrit à M. Poivre qui n'a point fait de réponse. Je lui ai répondu selon les principes généraux, car j'ignore comment il plaira au Roi de traiter la Compagnie pour les effets immeubles dont il a pris possession.

J'ai reçu le 16 du courant une lettre de M. Hermans qui depuis qu'il s'est rapproché de moi par l'entremise de M. de Modave, voudrait avoir l'air de la faveur et être avec moi comme il a été avec mes prédécesseurs, un être intermédiaire entre le gouverneur et le peuple, une lettre à laquelle étaient jointes deux requêtes en demande de concession de terre. Je lui ai répondu que je me ferais instruire de la situation du terrain, mais que j'étais bien aise que tous les sujets du Roi vinsent à moi sans l'entremise de personne. Cet homme a la fureur de vouloir avoir ici la prépondérance, mais après la conduite qu'il a tenue, bien connue et bien manifestée à tout le monde, il ne peut pas prendre auprès de moi cet air de crédit et d'importance.

-----  
**Du dimanche 20.**

J'ai écrit au 28 août dernier de ce journal, que le Sr Challan de Belval se proposait de s'embarquer sur le navire *la Raison*, nommé depuis *le Favori*. Ce navire était destiné alors à aller dans l'Inde. Il n'a pas été question de son départ, soit que l'avis qui m'avait été donné à son sujet soit faux, ou que la destination de ce navire ayant été changée depuis par un projet plus avantageux à ses propriétaires, cela l'ait fait changer de résolution.

Il faut observer en lisant ce journal, que lorsque j'ai écrit des choses de simple soupçon, ou sur le rapport d'autrui, j'ai soin d'en parler dans la suite lorsqu'elles sont confirmées, mais elles m'échappent quelquefois quand l'événement ne les justifie pas parce qu'elles ne se présentent plus.

J'apprends que les lettres de change pour fourniture des grains qu'on a tirées jusqu'à présent à 3 mois de vue ne se tirent plus qu'à six depuis l'arrivée du vaisseau *l'Heureuse*. Si M. Poivre a reçu cet ordre du Ministre, il aurait dû me le communiquer ; s'il fait ce changement par des raisons d'administration, il fallait en conférer avec moi. Ce papier déjà beaucoup décrédité achèvera de perdre toute confiance, et s'il arrivait que les lettres de change ne fussent pas payées exactement, je ne vois pas comment elle se rétablirait jamais.

-----  
**Du lundi 21.**

Je suis fort affligé de voir l'opération pour la traite de Mozambique proposée par le Sr Marion Dufresne manquée. Cet homme avait une goélette prête pour partir tout à l'heure et s'en aller à Mozambique et de là à Kérimbe [Quérimbe] pour faire des marchés et des arrangements et ne pas

s'exposer à faire le grand armement de la mousson prochaine à pure perte. Cela me paraissait bien vu et bien conçu, et devait nous assurer pour l'année prochaine une traite favorable qui nous aurait jeté la quantité de Noirs mozambique qui nous sont nécessaires.

Par l'arrangement qui va être pris avec le navire particulier *l'Heureuse*, les frais seront au compte du Roi, le bénéfice pour les particuliers, et le service manquera, de telle manière que je prévois que si M. Poivre n'est pas relevé d'ici au 1<sup>er</sup> février, toute traite d'esclaves est encore perdue pour l'année prochaine, tant à Mozambique qu'à Madagascar.

-----  
**Du mardi 22.**

J'apprends que M. de Bougainville a été voir les forges, et de là, a été chez M. de La Roche, et poussé jusque chez M. Magon. Il eut mieux employé son temps en parcourant avec moi, comme je lui ai proposé à son arrivée, les lieux intéressants pour la défense de la colonie, afin de porter son jugement sur mon projet de défense, et être en état d'en raisonner avec M. le Duc de Praslin. Mais M. Poivre a cru avoir quelque intérêt à le conduire et à le faire accueillir chez tous ceux qui se sont jetés à corps perdu dans son système de subversion d'Etat pour ramener ici la Compagnie des Indes aux dépens de laquelle ils prospéraient. Ce ne sont pourtant pas ces vues qui ont engagé M. Magon dans la conduite qu'il a tenue. Je crois qu'il y a dans son fait plus de vice de caractère que de raisons politiques, et puis un certain désir d'avoir dans les affaires publiques une influence qui donne toujours considération parmi les sots et parmi le peuple.

-----  
**Du mercredi 23 et jeudi 24.**

J'ai travaillé aux minutes de mes dépêches, et il ne s'est rien passé d'intéressant qui mérite d'être écrit.

-----  
**Du vendredi 25 et samedi 26.**

J'ai été reconnaître un chemin à ouvrir pour communiquer aux Tamarins et à la Rivière Noire par les Plaines de Wilhems. Cette partie peut donner une grande inquiétude. Je me rendrai demain matin au port.

-----  
**Du dimanche 27.**

Arrivée du vaisseau de la Compagnie *le Massiac*, par lequel je reçois les ordres du Roi pour remettre à M. Steinauer le commandement des deux îles, et m'en retourner en France. C'est le rappel imprévu.

Fin.

-----  
Nota.

Le 7 décembre, M. Dumas s'est retiré à la campagne de M. Sornay.

Le 9, il a été dîner au port chez M. Steinauer.

le 10, il a été dire adieu à M. de Bougainville et à M. le Prince de Nassau.

Le 25, il a été souper chez M. Marion Dufresne.

Le 31, il s'est embarqué sur la flûte *l'Etoile* pour faire son retour en France.

-----  
**[ Fin du journal du gouverneur Dumas.]**

\* \* \*